



**Association Indépendante
des Parents d'Elèves**

www.aipe-carquefou.com

Madame ORAIN
Vice-Présidente déléguée à l'éducation
Conseil Départemental de Loire-Atlantique
BP 94109
44041 Nantes Cedex 1

A Carquefou le 12 septembre 2016,

OBJET :

Carte scolaire collège public Saint-Joseph de Porterie

Madame la Vice-Présidente,

Dans votre courrier du 7 juin 2016, vous nous demandez notre avis concernant la définition du périmètre scolaire pour le futur collège de Saint-Joseph de Porterie. Nous vous avons déjà adressé un document résumant nos demandes (ci-joint pour mémoire) le 20 avril 2016. Après avoir recueilli de très nombreux avis des parents, nous vous proposons une négociation équilibrée avec un bénéfice réel pour les parents qui sont, pour l'instant, très réticents à l'idée de scolariser leurs enfants à Saint Joseph sans contreparties.

Nous réitérons les demandes suivantes sur lesquelles nous vous serions très reconnaissants de nous fournir une réponse claire et votre engagement pour leur mise en oeuvre :

- o Préserver la continuité du cycle 3
- o Mettre en place une ligne TAN directe, régulière et adaptée au lieu de résidence des enfants qui iraient au nouveau collège (modifier le parcours de la ligne 75) ou affréter un bus scolaire dédié
- o Ouvrir en deux tranches pour laisser les enfants déjà scolarisés au collège Gérard Philipe y terminer leur scolarité.
- o Scolariser les fratries dans le même établissement

- o Réaffecter les Carquefoliens à Gérard Philipe si les effectifs de ce dernier baissaient en dessous de 600 élèves

Devant le mouvement de colère des parents carquefoliens qui s'insurgent de plus en plus vivement (pétitions, interpellation des associations de parents d'élèves et de Mme le Maire.....) contre l'absence d'informations claires de la part de vos services, contre l'obligation qui est faite à leurs enfants d'être scolarisés à Saint Joseph de Porterie, contre une possible séparation des fratries et surtout contre l'obligation qui nous apparaît, à tous, comme insupportable, de déraciner des enfants qui auront passé une ou deux années à Gérard Philipe, qui se verraient donc séparés de leurs amis et de leurs repères, sans parler du risque pédagogique de rupture de la continuité du cycle 3 et des problèmes liés aux parcours EPI qui diffèrent d'un collège à l'autre (cf notre courrier du 20 avril), nous demandons instamment que, lors de la rentrée de septembre 2017, les enfants relevant du nouveau collège et déjà scolarisés à Gérard Philipe y terminent tranquillement leur scolarité.

Un autre point nous semble anormal : il y a actuellement au collège Gérard Philipe, suite à une réponse favorable de l'Inspection Académique à leur demande de dérogation, une bonne quarantaine d'enfants habitant au Gachet et à Saint Joseph de Porterie (scolarisés en primaire à Louis Pergaud) et plus surprenant encore entre 12 et 14 élèves actuellement scolarisés en 6e. Il nous semblerait tout à fait insupportable que nos enfants soient dans l'obligation d'aller à Saint Joseph de Porterie alors que ces enfants resteraient scolarisés à Gérard Philipe, voire que de nouvelles dérogations soient accordées l'an prochain pour des enfants domiciliés dans des quartiers nantais.

Le quartier que vous avez identifié comme relevant du nouveau collège est une petite zone et ne correspond nullement au périmètre urbain de recrutement actuel de l'école PS, qui comprend tout le Nord de Carquefou (Souchais, La Fleuriaye, Port Jean, Les Monceaux, etc jusqu'à Sucé). Les effectifs qui découleront du découpage que vous proposez, seront de fait de moins d'une dizaine d'enfants peut-être par an! Pourquoi ne pas avoir poursuivi la logique de recrutement actuel, qui permettrait de préserver la continuité du cycle 3 et les liens tissés entre les enfants durant leur scolarité sur cette école et ces quartiers? Aviez-vous peur d'un afflux trop important de Carquefoliens?

Les chiffres publiés par vos services prévoient une baisse très nette des effectifs de Gérard Philipe dans l'avenir et il semble qu'à l'horizon de 3 ou 4 ans, ils passeraient en dessous de la barre des 600 élèves. Les enfants carquefoliens affectés à Saint-Joseph seraient alors scolarisés à nouveau à Carquefou. Et parallèlement suite aux constructions très nombreuses en cours sur Saint-Joseph et à l'augmentation qui en découle du nombre d'enfants scolarisés sur cette commune, se pose la question du bien fondé de votre décision d'affecter nos quelques enfants à ce nouveau collège.

A la lumière de tous ces éléments, nous avons le sentiment, fort désagréable, que nos enfants constituent la «variable d'ajustement » des effectifs de Saint-Joseph de Porterie.

En outre, beaucoup de parents nantais dont les enfants sont actuellement scolarisés au collège privé Sainte-Anne à Carquefou parlent de scolariser leurs enfants au futur collège dès 2017, il semble que depuis quelque temps les effectifs des écoles publique du Linot et de Louis Pergaud aient augmenté.

Le collège de Saint Joseph de Porterie pourrait n'ouvrir en 2017 qu'avec les enfants de Saint Joseph, qui semblent représenter en l'état actuel des choses une très large majorité des effectifs, voire qui constitueraient à eux seuls les 600 élèves attendus à terme. Au bout de 2 ans de fonctionnement, vous disposeriez alors d'une visibilité plus grande des effectifs des 2 collèges permettant de reprendre la discussion sur des bases solides.

Nous refusons donc d'envisager que nos enfants soient déplacés à Nantes tant que cette situation ubuesque n'est pas réglée.

Nous avons organisé une rencontre avec les parents de l'école Pierre Stalder le 8 septembre pour les informer de votre courrier, de nos demandes restées sans réponse de votre part et pour recueillir une nouvelle fois leurs avis et interrogations. Les parents ont exprimé leur colère devant vos propositions et leur volonté très ferme de s'opposer à ce projet en l'état.

A ce jour, aucune ligne de bus ne relie le Souchais ou le quartier de la Fleuriaye, et encore moins les Monceaux, à Saint-Joseph-de Porterie. Il nous semblerait plus efficace d'envisager la mise en place d'une ligne dédiée pour les élèves qui relèveraient du nouveau collège. La ligne de bus 75 actuelle, si elle est déviée sur la Fleuriaye et le Souchais (et les Monceaux ?), continuerait-elle à desservir Gachet, ce qui ajoute 15 minutes au trajet Souchais/Saint-Joseph-de-Porterie, portant le temps de trajet matinal de nos enfants à plus de 35 mn ?

En conclusion, nous ne pouvons envisager que les enfants déjà scolarisés au collège de Carquefou n'y finissent leur scolarité. Et surtout, tant que les points évoqués ci-dessus ne seront pas réglés, en particulier tant que la visibilité sur les effectifs à moyen terme ne sera pas plus claire, tant que des enfants nantais seront scolarisés à Gérard Philipe, tant que nous n'aurons pas constaté qu'une ligne de bus adaptée est réellement mise en place, nous refusons que nos enfants soient scolarisés ailleurs qu'au collège Gérard Philipe. Les parents carquefoliens sont très déterminés à se mobiliser pour que leurs enfants puissent bénéficier de conditions logistiques correctes, d'un parcours scolaire cohérent et durable et ne servent pas à optimiser les effectifs du futur collège en fonction des années et des besoins.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'AIPE-CARQUEFOU
Mme A.AUBREE
Tête de liste École Pierre Stalder

Madame C. DEBARRE
Présidente
6, avenue des Lapins
CARQUEFOU

